

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00059

ADHESIONS DU MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN A DIVERS ORGANISMES

Le Bureau communautaire a été convoqué le 10 février 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 54

Nombre de voix : 54

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Claude SCHALK,

Secrétaire de Séance :

M. Jean-François BARNIER

REÇU EN PREFECTURE

Le 21 février 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170104-D20170005910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170221

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER 2017

ADHESIONS DU MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN A DIVERS ORGANISMES

Les multiples activités du Musée d'art moderne et contemporain nécessitent l'adhésion à différents organismes, associations :

* La Bibliothèque Jean Laude du Musée fait partie du réseau BRISE « Bibliothèques en Réseau Informatisé de Saint-Etienne ». L'adhésion à BRISE permet au fonds de la Bibliothèque du Musée d'être valorisé par le réseau, par le catalogue informatisé partagé accessible au grand public et par des actions spécifiques autour de ces fonds remarquables.

* L'ICOM « International Council of Museums » est l'association professionnelle internationale des Musées qui favorise les échanges entre les professionnels des Musées (séminaires, réunions internationales, gratuité dans tous les Musées français ou étrangers...).

* Et Colégram « association d'éducation à l'environnement » récupère les matériaux pour la création artistique.

* L'association « Médiation Culturelle », développe et anime sur le plan national et international un réseau de professionnels qui défendent la prise en compte effective des publics dans les projets scientifiques et culturels des établissements et aussi la reconnaissance des publics dans leur diversité et dans la pluralité de leurs approches et compétences culturelles.

* ADELE, Association des Expositions de Lyon et de ses Environs, publie un guide semestriel des expositions d'art contemporain en Rhône-Alpes.

* Le Club de la Presse et de la Communication Saint-Etienne – Loire regroupe journalistes et professionnels de la communication en dehors de toute appartenance politique, philosophique et religieuse, dans un esprit de convivialité et de solidarité.

* L'Association Française des Fundraisers, association des professionnels de la collecte de fonds exerçant dans tous les secteurs d'intérêt général. Elle développe une déontologie, des pratiques et renforce les échanges entre professionnels du mécénat.

* L'International Network for the Conservation of Contemporary Art INCCA et INCCA-F est un réseau de professionnels liés à la conservation de l'art moderne et contemporain. L'adhésion est gratuite et permet l'accès à une base de données, alimentée par les adhérents, contenant rapports de restaurations, interviews d'artistes, instructions d'installation. L'INCCA – F est une subdivision sur le territoire francophone et vise à organiser des groupes de réflexion, des conférences autour de grandes problématiques.

* Le Clic France réunit depuis 2008 les lieux de patrimoine artistique, historique et scientifique ayant à cœur de relever les nouveaux défis de la révolution numérique. En 7 ans, le Clic France est devenue la principale plate-forme francophone de coopération muséale et patrimoniale.

* L'Association VIDEOMUSEUM, par délibération du 17 avril 2003 – convention renouvelée chaque année au 31 décembre par tacite reconduction.

Vidéomuseum est un important réseau de musées et d'organismes gérant des collections d'art moderne et contemporain (musées nationaux, régionaux, départementaux ou municipaux, FNAC, FRAC, fondations) qui se sont regroupés pour développer, en commun, des méthodes et des outils utilisant les nouvelles technologies de traitement de l'information afin de mieux recenser et diffuser la connaissance de leur patrimoine muséographique. Les méthodes et outils utilisés dans ce réseau permettent :

- l'informatisation de la documentation et de la gestion des collections par le logiciel Gcoll (inventaire, photothèque, médias numériques, régie, ateliers, constats d'état, restauration, mouvements des œuvres...).
- la diffusion de la connaissance de ces mêmes collections par internet avec le logiciel Navigart.

Vidéomuseum fédère actuellement 60 collections et recense à ce jour 25 000 artistes, 300 000 œuvres et 200 000 images, consultables dans chaque organisme.

Les adhésions aux associations sont réinterrogées chaque année au regard de la poursuite ou non de l'activité de ces associations ou de l'intérêt d'y participer pour l'établissement.

Les montants prévisionnels des cotisations pour les adhésions au titre de l'année 2017 sont les suivants :

- Association pour la Promotion des Bibliothèques en Réseau Informatisé de Saint-Etienne, sise Bibliothèque municipale, 20,24 rue Gouttefarge, 42000 Saint-Etienne dont le numéro d'enregistrement à la Préfecture est le 08/153 – 75 €,
- Association Médiation Culturelle, Maison des associations, 5 place Saint-Jean, 69005 Lyon – 50 €,
- ICOM, 13 rue Molière, 75001 Paris, dont le numéro de siret est 383 586 120 000 32 – 775 €,
- ET COLEGRAM, 99 rue de la Libération, 38300 Bourgoin-Jallieu – 20 €,
- Association des Expositions de Lyon et de ses Environs – ADELE – 7 rue Dumenge 69004 Lyon – 150 €,
- Club de la Presse, 7 rue du Dr Rémy Annino, 42000 Saint-Etienne – 50 €,
- Association Française des Fundraisers, 6 rue de Londres, 75009 Paris – 160 €,
- Association Vidéomuseum, 6 rue de Beaubourg, 75004 Paris – 13 800 €,
- Le Clic France, Sinapses Conseils, 17 rue Meslay, 75003 Paris – 696 €,
- International Network for the Conservation of Contemporary Art INCCA et INCCA-F-: adhésion gratuite.

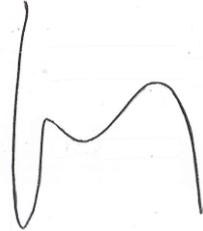
Pour information au titre de l'année 2017, la dépense prévisionnelle d'un montant total de 15 776 € imputée sur les crédits ouverts à l'article 6281 « Concours et cotisations » de l'année en cours.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'adhésion à ces différents organismes,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes pièces permettant le traitement satisfaisant de ces dossiers,**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget de l'exercice en cours article 6281.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hervé REYNAUD', written over a faint grid background.

Hervé REYNAUD